
États financiers de la
Fondation universitaire de
l'Université de Montréal

31 mai 2017

Rapport de l'auditeur indépendant	1
État des résultats et de l'évolution du solde de fonds.....	2
État de la situation financière.....	3
État des flux de trésorerie	4
Note complémentaire aux états financiers.....	5

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux membres de la
Fondation universitaire de l'Université de Montréal

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de la Fondation universitaire de l'Université de Montréal, qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mai 2017, et les états des résultats et de l'évolution du solde de fonds et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Fondation universitaire de l'Université de Montréal au 31 mai 2017, ainsi que des résultats de ses activités et ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

*Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l.*¹

Le 16 août 2017

¹ CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique n° A120628

Fondation universitaire de l'Université de Montréal
État des résultats et de l'évolution du solde de fonds
Exercice terminé le 31 mai 2017

	2017	2016
	\$	\$
Revenus d'intérêts et excédent des produits sur les charges	147	152
Solde de fonds au début	16 328	16 176
Solde de fonds à la fin	16 475	16 328

La note complémentaire fait partie intégrante des états financiers.

Fondation universitaire de l'Université de Montréal
État de la situation financière
au 31 mai 2017

	<u>2017</u>	<u>2016</u>
	\$	\$
Actif		
À court terme		
Encaisse	<u>16 475</u>	<u>16 328</u>
Solde de fonds	<u>16 475</u>	<u>16 328</u>

La note complémentaire fait partie intégrante des états financiers.

Au nom du conseil




, administrateur

, administrateur

Alexandre Chabot, secrétaire général
Eric Filteau, vice-recteur aux
finances et aux infrastructures

Fondation universitaire de l'Université de Montréal

État des flux de trésorerie

Exercice terminé le 31 mai 2017

	<u>2017</u>	<u>2016</u>
	\$	\$
Activités de fonctionnement		
Excédent des produits sur les charges	<u>147</u>	<u>152</u>
Augmentation nette de l'encaisse	147	152
Encaisse au début	16 328	16 176
Encaisse à la fin	<u>16 475</u>	<u>16 328</u>

La note complémentaire fait partie intégrante des états financiers.

Fondation universitaire de l'Université de Montréal

Note complémentaire aux états financiers

31 mai 2017

1. Statuts et objectif de l'organisme

La Fondation universitaire de l'Université de Montréal (la « Fondation »), constituée en vertu du décret 833-97 du gouvernement du Québec, a pour objet de promouvoir et de soutenir financièrement les activités d'enseignement et de recherche de l'Université de Montréal. Cette dernière contrôle la Fondation.

